

LE CODE MJE

Je respecte la communauté...

La Maison Jeunes-Est (MJE) existe grâce à l'appui et au soutien de la communauté (commerces avoisinants, ville, résidents du quartier). En tout temps, chacune de mes actions dans le voisinage de la MJE a un impact direct sur celle-ci et les gens qui la fréquentent.

Lorsque je suis sur le terrain ou dans les environs de la MJE :

- Je respecte les bâtiments, terrains, mobiliers urbains (panneaux de circulation, bancs, bacs, conteneurs, escaliers, plantes, arbres, boîtes aux lettres, etc.);
- Je respecte les gens (voisins, passants, automobilistes, etc.) et la quiétude du voisinage tant par mes actions, mes paroles que par mon volume de voix;
- J'évite les attroupements (groupes de plus de 3 personnes);
- Je me dirige le plus rapidement possible vers la MJE, sans flâner, quand j'ai l'intention d'y passer la soirée;
- Je fume en marchant sur le trottoir et je dispose de mon mégot dans un endroit approprié;
- Je dispose de mes déchets aux endroits prévus à cet effet;
- J'évite tout discours ou action liés à la consommation.

Je respecte la Maison Jeunes-Est, les intervenants et les jeunes...

La maison de jeunes a été créée dans le but d'offrir aux adolescents du quartier un lieu de découverte, d'animation, de prévention et d'intervention. La maison de jeunes se veut un lieu qui favorise le développement du sentiment d'appartenance, où la création de liens significatifs est possible. En tout temps, chacune de mes actions a un impact direct sur l'atmosphère qui règne à la maison de jeunes.

Lorsque je suis à la MJE :

- Je respecte les gens qui s'y trouvent (jeunes, intervenants, stagiaires, invités, etc.) et j'évite toute forme de harcèlement ou violence physique, sexuel et psychologique;
- J'utilise adéquatement le matériel (table de billard, table de babyfoot, ordinateurs, etc.) et le mobilier (divans, chaises, tables, toilettes, etc.) qui sont mis à ma disposition de façon adéquate afin d'en prolonger la durée de vie;
- J'aide à garder l'endroit propre en disposant de mes déchets aux endroits prévus à cet effet.



Je me respecte...

Mes attitudes, comportements et paroles sont au cœur de l'esprit de la MJE. En tout temps, chacune de mes actions doit refléter l'engagement de la MJE à être un lieu sécuritaire, respectueux, libre d'intimidation, de violence et de consommation.

Lorsque je suis à la maison des jeunes :

- J'adopte une attitude positive qui inspirera les autres autour de moi et créera une ambiance agréable en maison de jeunes.
- Je socialise et j'entretiens de bonnes relations avec les autres jeunes et adultes sur place;
- Je participe activement aux activités proposées.
- Je me permets de proposer et d'organiser, en collaboration avec des adultes, des activités qui vont dans le sens des intérêts des jeunes.
- J'ai conscience que les intervenants sont là pour m'aider si j'en ressens le besoin;
- J'évite tout discours valorisant l'intimidation, le harcèlement, la violence, la consommation ou toute autre forme d'irrespect.

J'ai lu et je comprends les attentes mentionnées ci-haut. Je m'engage dans la pleine mesure de mes moyens à respecter et à faire respecter le Code de conduite

La signature du Code MJE me donne accès au statut de membre jeune de la Maison Jeunes-Est et aux privilèges qui y sont associés.